

Lyon 9c

Les familles qui occupent le 40 quai Arloing sous la menace d'une expulsion

À partir du 13 octobre, les familles qui occupent illégalement le 40 quai Arloing pourraient être expulsées. Parmi elles, Miloud et Raouia ont vécu plusieurs mois dans un local à vélos avant de trouver un peu de répit dans l'immeuble. Ils demandent une solution d'hébergement pour protéger leurs deux enfants.

« Tout le monde se respecte, on a mis en place des règles pour vivre ensemble. Il fait chaud, nous avons des toilettes, une douche et on peut se faire à manger. Ce sont des conditions de vie plus dignes que dans la rue. » Miloud Arari ouvre la porte du 40 quai Arloing, où il loge au premier étage. Chaque appartement de cet immeuble, propriété de Grand Lyon Habitat, et occupé illégalement à l'initiative du collectif Solidarité entre Femmes à la rue depuis cet été, est habité par trois ou quatre familles, dit-il.

L'homme est arrivé à Lyon en juin 2023 avec sa femme Raouia et leurs deux enfants de 5 et 9 ans. La famille, originaire d'Algérie, a d'abord vécu plusieurs mois dans un local à vélos, avant de s'installer dans un local à poubelles puis sous une tente à Perrache. Après avoir occupé le CCVA de Villeurbanne, ils se réfugièrent successivement au gymnase Dargent puis Chanfray, des-

quels ils ont été évacués.

Au 40 quai Arloing, la famille a trouvé depuis le 18 juillet dernier un peu de répit. Une stabilité qui pourrait être à nouveau ébranlée ce 13 octobre, date à partir de laquelle les 80 personnes qui occupent l'immeuble seront expulsables.

Une expulsion des lieux au 13 octobre

Dans le procès qui oppose le collectif Solidarité entre femmes à la rue au bailleur Grand Lyon Habitat (GLH), le tribunal judiciaire de Lyon avait accordé un renvoi au 23 août au collectif. Le 13 septembre, le juge a accordé un délai d'un mois avant l'expulsion. « Notre avocat demandait une occupation de l'immeuble durant un an, alors que l'avocat de GLH demandait l'expulsion sans délai préalable de deux mois, ainsi que la suppression de la trêve hivernale », s'indigne Juliette Murtin, militante du collectif.

Le collectif a finalement pu obtenir le maintien de cette trêve, élément sur lequel il entend jouer pour maintenir l'occupation des lieux. « Si on arrive à rester jusqu'au 30 octobre, les personnes ne seront plus expulsables », poursuit Juliette Murtin. La famille Arari, elle, redoute un retour à la rue. « Sous notre tente nous avons passé des moments horribles. Une fois, nous avons été menacés par un sans-abri ar-

mé d'un couteau. On veut un toit pour protéger nos enfants », martèle le père.

La Ville demande à la préfecture d'agir

Ce lundi 30 septembre, les familles du quai Arloing ont manifesté devant le siège de la Métropole, après s'être réunies devant les locaux du bailleur et devant l'hôtel de ville de Lyon. « Nous interpellons les pouvoirs publics, pour que les 80 personnes de l'immeuble bénéficient d'une procédure d'hébergement d'urgence ou à défaut, le maintien de l'occupation », estime Juliette Murtin. Lors du conseil municipal, jeudi dernier, le devenir des familles du quai Arloing avait été évoqué. Yasmine Bouagga, maire (EELV) du 1^{er} arrondissement et élue au conseil d'administration de GLH, avait souligné la dangerosité de l'immeuble et le projet de travaux porté par le bailleur, pour lequel un permis de construire a été déposé en décembre 2023.

La maire du 1^{er} a appelé la préfecture à « diligenter un diagnostic social, et proposer des solutions de relogement pour permettre la création de logements sociaux sur ce bâtiment ».

Contactée, la préfecture affirme : « Aucune évaluation ne peut être lancée tant que le concours de la force publique n'aura pas été demandé ».

● Léa Fernoux



Miloud et Raouia Arari, d'origine algérienne, occupent l'immeuble du 40 quai Arloing depuis juillet. Menacés d'expulsion, ils craignent pour la sécurité de leurs enfants. Photo Léa Fernoux

L'immeuble présente « des risques forts pour la sécurité des occupants »

Grand Lyon Habitat confirme au Progrès avoir demandé l'évacuation sans délai de l'immeuble, ainsi que la suppression de la trêve hivernale « compte tenu des risques forts pour la sécurité des occupants ».

Selon le bailleur, la décision du tribunal ne fait que confirmer la dangerosité de l'immeuble : « Ce bâtiment est ancien et délabré. Et c'est la raison pour laquelle d'importants travaux doivent être mis en œuvre, afin de réaliser une

résidence sociale étudiante, pour offrir des solutions de logement à des jeunes de familles modestes. Grand Lyon Habitat est préoccupé par la sécurité du bâtiment et des personnes qui l'occupent. [...] Une délégation du collectif a été reçue la semaine dernière par un membre du comité de la direction de Grand Lyon Habitat pour réexpliquer la question de la sécurité du bâtiment. L'organisme va rester dans l'échange avec le collectif ».

Lyon 1^{re} / Lyon 5e

Stéphane Pelletier, patron du Broc Bar, rachète le Ninkasi Saint-Paul

Propriétaire du Broc Bar et du Petit Bleu, Stéphane Pelletier vient de signer le rachat du Ninkasi Saint-Paul rue Octavio-Mey. Les projets sont prêts pour une ouverture vers le 20 octobre.

Propriétaire d'établissements à Paris, Stéphane Pelletier s'est installé à Lyon en 2004. Un Broc Bar d'abord place de l'Hôpital, puis rue Lanterne à l'ombre d'un mûrier devenu célèbre au fil des ans. Le restaurant Le Petit Bleu

à quelques mètres est venu compléter le Broc Bar. Et cette semaine Stéphane Pelletier vient de racheter le Ninkasi Saint Paul rue Octavio Mey.

« J'avais besoin d'espace pour faire l'établissement dont j'ai envie » confie-t-il. Avec 400 m² à l'intérieur, une terrasse de quatre-vingts places, une scène pour prévoir animations et spectacles, la surface est au rendez-vous. « L'isolation phonique est au top » précise Stéphane Pelletier qui prévoit que l'établissement qui s'appellera

Broc Berr's soit ouvert 7 jours sur 7.

Une grande cuisine

Une restauration sera proposée jusqu'à 23h30 avec des planches à partager midi et soir, un plat du jour du lundi au vendredi midi, des salades, mais aussi tout un choix de burgers. Sans oublier la carte des bières, des cocktails et celle des vins signés Stéphane Ogier. « Le dimanche nous allons innover avec une formule venue tout droit d'Angleterre le Sunday Roast » expli-



Stéphane Pelletier devant le Broc Bar. Photo Gisèle Lombard

que Stéphane Pelletier. Au menu une viande rôtie garnie de pommes de terre et de légumes de saison qui fait fureur outre-Manche et concurrence le brunch.

La décoration fera la part belle au bois, dans des nuances terracota sur les murs, très colorées au sol. Au premier étage la salle

sera cosy avec une grande cuisine. L'ouverture, espère Stéphane, est prévue courant octobre. Les travaux doivent démarrer très vite. Une nouvelle aventure pour Stéphane Pelletier qui confie avoir peut-être encore... un autre projet dans les mois qui viennent.

● Gisèle Lombard